



pb suite vente véhicule d'occasion

Par **crysy**, le **04/05/2009** à **14:40**

bonjour,

j'ai vendu mon véhicule un scénic acheté neuf en 2005 qui a toujours été entretenu par un garage Renault. Il avait 89000 km et le contrôle technique était ok et passé fin janvier 2009.

l'acheteur est venu l'essayer et l'a acheté sur le champ. Le prix convenu était minoré de 1000€ par rapport à la valeur argus du fait qu'il y avait quelques rayures au niveau de la carrosserie.

2 jours après il nous indique qu'il a eu un problème avec la pédale d'embrayage qui est restée coincée et que de ce fait il y avait surement déjà un problème avant l'achat. Très embêté, je lui indique être étonné car nous n'avons jamais eu aucun problème d'embrayage même le moindre doute.

Il veut que je règle les frais de réparation qui peut y avoir sur l'embrayage. Je voudrais savoir quels sont mes droits, dois-je payer des réparations sur un véhicule qui ne m'appartient pas surtout que je n'ai jamais eu aucun souci et qu'elle a toujours été entretenue par une concession renault.

Vous remerciant pour toutes les informations que vous pourrez m'apporter.
Cordialement